

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DE LA CAISSE DESJARDINS DE LA BAIE-DES-CHALEURS COUVRANT L'EXERCICE FINANCIER TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022, TENUE À DISTANCE, LE MARDI 4 AVRIL 2023 À 19H30 SOUS LA PRÉSIDENTE DE MONSIEUR GILLES CAVANAGH (134 MEMBRES SONT PRÉSENTS EN LIGNE)

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Madame Mary-Lou Nadeau, directrice en communication et à la vie associative, agit en tant qu'animatrice de l'AGA et souhaite la bienvenue aux personnes présentes en ligne à cette assemblée en expliquant que cette dernière se tient entièrement et exclusivement à distance pour une 3^e année consécutive. Elle mentionne que le taux de participation ne cesse d'augmenter d'année en année avec la formule virtuelle.

Madame Nadeau informe les personnes présentes virtuellement que la documentation de référence est disponible sur le site Internet de la Caisse, soit l'accès aux rapports annuel et financier pour l'année 2022.

Madame Nadeau invite ensuite le président du conseil d'administration, Monsieur Gilles Cavanagh, à procéder à l'ouverture officielle de l'assemblée.

Monsieur Cavanagh souhaite la bienvenue à toutes et à tous et déclare l'assemblée ouverte. Il mentionne qu'il agira comme président d'assemblée.

1.1 Mot de bienvenue

Le président présente les personnes qui l'accompagnent à l'animation de l'assemblée, soit Madame Andrée Côté, directrice générale de la Caisse, Madame Dyane Beaudin, secrétaire du conseil d'administration, Madame Sylvie Aspirot, adjointe à la direction générale et responsable de la technique avec Monsieur Éric Proulx de l'entreprise Les productions La Semelle Verte, ainsi que Monsieur Denis Henry, président du comité de mise en candidature.

Monsieur Cavanagh mentionne que la formule d'assemblée à distance implique que les membres pourront voter en direct sur certains sujets alors que d'autres sujets feront l'objet d'une période de votation en différé qui aura lieu au cours des 4 prochains jours suivant l'assemblée. Cette votation en différé sera requise pour la répartition des excédents annuels (ristournes).

1.2 Message du président du Mouvement Desjardins

Monsieur Cavanagh présente un message vidéo du président du Mouvement Desjardins, Monsieur Guy Cormier.

2. FONCTIONNEMENT ET DÉROULEMENT DE L'ASSEMBLÉE

2.1 Règles pour participer à l'AGA

Madame Dyane Beaudin, secrétaire du conseil d'administration, présente les règles de fonctionnement ainsi que les modalités qui faciliteront le bon déroulement, les votes en direct et les interactions lors de l'assemblée.

Monsieur Gilles Cavanagh remercie Madame Beaudin et précise les conditions à respecter afin de voter, proposer et appuyer une proposition.

2.2 Nomination des personnes scrutatrices

Monsieur Cavanagh procède à la nomination de 2 personnes scrutatrices puisqu'il y aura de la votation en direct. Il recommande Madame Sylvie Aspirot, adjointe à la direction générale, ainsi que Madame Mary-Lou Nadeau, directrice en communication et à la vie associative, puisque ces dernières sont déjà familiarisées avec le processus de votation qui sera utilisé.

R23-01

Sur proposition dûment faite et appuyée, il est unanimement résolu d'adopter la recommandation des 2 scrutatrices.

2.3 Adoption de l'ordre du jour

Madame Nadeau invite Madame Dyane Beaudin à faire la lecture de l'ordre du jour :

1. Ouverture de l'assemblée

1.1. Mot de bienvenue

1.2. Message du président du Mouvement Desjardins

2. Fonctionnement et déroulement de l'assemblée

2.1. Règles pour participer à l'AGA

2.2. Nomination des personnes scrutatrices

2.3. Adoption de l'ordre du jour

2.4. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 13 avril 2022

3. Retour sur l'année 2022

3.1. Rapport du conseil d'administration

3.2. Rapport sur la surveillance des règles déontologiques

3.3. Rapport financier

3.4. Présentation des engagements de la Caisse dans son milieu

4. Période de questions

5. Propositions soumises au vote

5.1. Présentation de la proposition sur le partage des excédents annuels (ristournes)
(vote en différé)

5.2. Élection des membres du conseil d'administration

5.2.1. Nomination des officiers pour la période d'élection

5.2.2. Rapport du comité de mise en candidature

5.2.3. Présentation des personnes candidates

5.2.4. Élection par acclamation

5.3. Précisions sur l'exercice du vote en différé et l'annonce des résultats

6. Annonce concernant la direction générale

7. Tirage de prix de présence

8. Fin de la rencontre et remerciements

9. Publication des résultats et levée de l'assemblée

R23-02 Sur proposition dûment faite et appuyée, il est unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour sans modification.

2.4 Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 13 avril 2022

R23-03 Sur proposition dûment faite et appuyée, il est unanimement résolu d'adopter le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 13 avril 2022 tel que déposé sur le microsite de la Caisse.

3. RETOUR SUR L'ANNÉE 2022

3.1 Rapport du conseil d'administration

Monsieur Gilles Cavanagh, président du conseil d'administration, livre son message pour l'année financière se terminant le 31 décembre 2022.

Une capsule vidéo sur le programme « La Fabrique à projets » est présentée.

Monsieur Cavanagh termine la présentation du rapport du conseil d'administration en remerciant les 85 employés pour leur engagement indéfectible et les efforts déployés, les membres du CA ainsi que tous les membres de la Caisse, et remercie spécialement Mme Andrée Côté, directrice générale.

3.2 Rapport sur la surveillance des règles déontologiques

Monsieur Cavanagh présente le rapport sur la surveillance des règles déontologiques pour l'année 2022.

Aucune situation de conflit d'intérêts n'a été constatée.

Les dépôts et les prêts accordés aux personnes intéressées à l'égard de la Caisse ont tous été consentis en conformité avec les règles déontologiques applicables.

Aucun contrat de fourniture de biens ou de services n'a été accordé par la Caisse à des personnes visées par le code.

3.3 Rapport financier

Madame Andrée Côté, directrice générale, débute son message en soulignant le départ à la retraite en 2022 de Madame Denise Carey, conseillère en finances personnelles.

Madame Côté souligne également les anniversaires de service de la dernière année, Madame Jany Moses, Madame Johanne Audet, Madame Nathalie Valade ainsi que Madame Marilyn Arsenault, qui ont célébré 15 années de service au sein de Desjardins en 2022.

Une courte capsule sur l'évolution des résultats financiers est présentée.

Madame Côté présente ensuite le rapport financier de la caisse au 31 décembre 2022 et invite les membres à communiquer avec elle s'ils désirent approfondir le tout.

3.4 Présentation des engagements de la Caisse dans son milieu

Madame Mary-Lou présente les membres du comité Coopération, qui est un comité issu du conseil d'administration.

Madame Nadeau mentionne que la Caisse a redistribué un montant de 257 259 \$ en 2022 grâce au Fonds d'aide au développement du milieu (FADM), ainsi que 159 792 \$ grâce au programme de Dons et commandites, pour un grand total de 417 051 \$.

Madame Nadeau présente une vidéo illustrant une partie de l'engagement de la Caisse dans le milieu pour l'année 2022.

Madame Nadeau présente quelques programmes d'éducation financière, soit Mes finances mes choix, Créavenir, ainsi que Microcrédit Desjardins aux entreprises.

4. PÉRIODE DE QUESTIONS

Le président invite les membres à adresser leurs questions de façon virtuelle à l'aide de la boîte de dialogue.

Une question est posée sur les parts de ristournes. Monsieur Dave Bienvenue, conseiller en gestion de patrimoine à la caisse, est invité à répondre à la question.

5. PROPOSITIONS SOUMISES AU VOTE

5.1 Présentation de la proposition sur le partage des excédents annuels (ristournes) (vote en différé)

Une capsule vidéo sur la ristourne est présentée à l'écran.

La directrice générale présente la répartition des excédents annuels.

PRÉSENTATION DE LA PROPOSITION SUR LE PARTAGE DES EXCÉDENTS ANNUELS	Excédents nets de l'exercice après ristournes aux membres ¹	3 618 k\$
	Affectation aux réserves plus-values et autres éléments	37 572 k\$
	Somme nette utilisée en provenance de la réserve FADM ²	191 k\$
	Ajustement net relatif aux ristournes ANNÉE PRÉCÉDENTE	12 k\$
	Solde des excédents à répartir AU 31 DÉCEMBRE 2022	41 393 k\$
	Affectation au FADM	(300) k\$
	Affectation à la RRE	(7 764) k\$
	Affectation à la réserve générale	(33 329) k\$
	Solde des excédents à répartir	0

¹ Inclut 1 627 k\$ de ristournes aux membres et les intérêts sur parts de ristournes

² Net d'impôt

[FADM] Fonds d'aide au développement du milieu

[RRE] Réserve pour ristournes éventuelles

Proposition de versement POUR L'ANNÉE 2022

1 917 333 \$

300 000 \$

FONDS D'AIDE AU
DÉVELOPPEMENT DU MILIEU

1 617 333 \$

RISTOURNES AUX MEMBRES

Proposition sur la répartition des excédents annuels

RISTOURNE VOLUMES ¹	TAUX PAR 1 000 \$ DE VOLUME		ÉQUIVALENT EN MILLIERS DE \$
	PARTICULIERS	ENTREPRISES	
Comptes			216 k\$
Épargne et placements			179 k\$
Fonds		0,51 \$	62 k\$
Prêts et marges de crédit			316 k\$
RISTOURNE ASSURANCES²	23 \$/1 000 \$ de prime		304 k\$
RISTOURNE CARTES DE CRÉDIT²	0,58 \$/1 000 \$ d'achats nets		130 k\$
RISTOURNE PRODUITS²	Montant de 50 \$ ³		386 k\$
RISTOURNE SERVICES DE PLACEMENT ET D'INVESTISSEMENT EN GESTION DE PATRIMOINE²	Montant de 23 \$/1 000 \$ d'honoraires et de commissions		25 k\$
TOTAL DES RISTOURNES AUX MEMBRES			1 618 k\$

¹ Soumise au vote lors de l'assemblée.

² Taux établis par la Fédération des caisses Desjardins du Québec.

³ Montant pouvant aller jusqu'à 50 \$ pour les membres remplissant les critères d'admissibilité durant 12 mois.

Cette proposition recommandée par le conseil d'administration concernant la répartition des excédents annuels sera soumise au vote après les présentations et discussions de cette assemblée. Il y aura une votation en différé.

5.2 ÉLECTION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

5.2.1 Nomination des officiers pour la période d'élection

Monsieur Gilles Cavanagh agira en tant que président d'élection puisqu'il n'est pas sortant de charge. Puisque Madame Dyane Beaudin est une personne candidate, la secrétaire-adjointe, Madame Andrée Côté, agira comme secrétaire d'élection, tel que le prévoit le Règlement intérieur de la Caisse.

5.2.2 Rapport du comité de mise en candidature

Monsieur Denis Henry, président du comité de mise en candidature, présente le rapport du comité en vue de l'élection des membres du conseil d'administration.

Il explique la démarche du profil collectif du conseil d'administration et comment sont déterminés les critères recherchés pour les candidatures.

Il mentionne que, conformément à la loi sur les coopératives de services financiers et le Règlement intérieur de la Caisse, l'appel de candidatures a été diffusé pour une période de 20 jours, à partir du 16 janvier 2023, de la façon suivante : affiches légales dans tous les centres de services de la caisse, diffusion sur la page Facebook de la Caisse, sur le microsite de la Caisse et dans son infolettre, bandeau courriel pour tous les employés, publicité à la radio CIEU-FM et CHNC, message de mise en attente téléphonique, encarts promotionnels dans les espaces guichets automatiques des centres de services et affichage dynamique dans les 6 centres de services.

Pour l'assemblée générale annuelle de 2023, 6 postes sont à combler. À l'issue de la période d'appel de candidatures, la Caisse a reçu 5 candidatures qui répondent aux conditions et aux qualités requises par la loi, le Règlement intérieur et le code de déontologie de Desjardins.

Les critères particulièrement recherchés sont les suivants : gestion financière, droit/déontologie, communication, développement durable et technologies de l'information. Au niveau de la représentativité, on recherche 3 hommes et 3 femmes pour atteindre la parité, et les groupes d'âge suivants : 3 personnes de 35-49 ans, 2 personnes de 50-64 ans et 1 personne de 65 ans et plus. Au niveau de la représentativité géographique, les postes vacants sont les suivants : 1 poste pour le groupe A (Maria, Communauté autochtone de Gesgapegiag), 1 poste pour le groupe B (New Richmond, Cascapédia-Saint-Jules), 1 poste pour le groupe C pour un mandat de 1 an (Bonaventure, Caplan, Saint-Alphonse, Saint-Elzéar et Saint-Siméon), 1 poste pour le groupe D (Nouvelle, Escuminac, Pointe-à-la-Croix) et 2 postes pour le groupe F (Province de Québec).

Un document de présentation de toutes les candidatures éligibles a été déposé sur le microsite de la Caisse et est disponible à la Caisse sur demande.

Monsieur Cavanagh présente les candidatures reçues aux différents postes.

- Pour le groupe A :

- Madame Mireille Gauthier (proposée par Monsieur Marius Audet)
- Pour le groupe B :
 - Madame Dyane Beaudin (proposée par Madame Monique Paquin)
- Pour le groupe C :
 - Aucune candidature reçue
- Pour le groupe D :
 - Monsieur Richard St-Laurent (proposé par Madame Isabelle Gallant)
- Pour le groupe F :
 - Madame Jocelyne Ferguson (proposée par Madame Marguerite Breton)
 - Monsieur Gilles Tremblay (proposé par Monsieur Serge Barriault)

5.2.3 Présentation des personnes candidates

Monsieur Cavanagh mentionne que les personnes candidates seront invitées à tour de rôle à venir faire une courte présentation.

Le président invite Madame Mireille Gauthier à venir se présenter brièvement.

Madame Mireille Gauthier se présente.

Le président remercie Madame Gauthier et invite Madame Dyane Beaudin à venir se présenter brièvement.

Madame Dyane Beaudin se présente.

Le président remercie Madame Beaudin et invite Monsieur Richard St-Laurent à venir se présenter brièvement.

Monsieur Richard St-Laurent se présente.

Le président remercie Monsieur St-Laurent et invite Madame Jocelyne Ferguson à venir se présenter brièvement.

Madame Jocelyne Ferguson se présente.

Le président remercie Madame Ferguson et invite Monsieur Gilles Tremblay à venir se présenter brièvement.

Monsieur Gilles Tremblay se présente.

Le président remercie Monsieur Gilles Tremblay.

5.2.4 Élection par acclamation

Pour les postes à pourvoir dans les groupes A, B, D et F, le nombre de candidatures reçues étant égal au nombre de postes à combler, le président déclare élus Madame Mireille Gauthier pour le groupe A, Madame Dyane Beaudin pour le groupe B, Monsieur Richard St-Laurent pour le groupe D ainsi que Madame Jocelyne Ferguson et Monsieur Gilles Tremblay pour le groupe F.

Le président félicite les administrateurs nouvellement élus.

5.3 Précisions sur l'exercice du vote en différé et l'annonce des résultats

Monsieur Cavanagh donne quelques précisions sur l'exercice du vote sur la proposition de partage des excédents. Les membres seront appelés à voter sur l'élément suivant : le partage des excédents annuels (ristournes).

Le président mentionne que seuls les membres de plein droit pourront voter et que pendant la période de votation, la réécoute de l'AGA sera possible sur le site Internet de la Caisse et que tous les documents pertinents seront aussi accessibles sur le site Internet de la Caisse.

Les membres pourront voter par AccèsD en ligne, par AccèsD mobile ou en utilisant les bornes de votation dans tous les centres de services de la Caisse.

Dès le 5 avril 2023 à minuit, la période de votation en différé sera ouverte pour 4 jours, donc jusqu'au 8 avril 2023 à 23h59.

Les résultats du vote seront publiés 24h à 48h après la période de votation sur le site Internet de la Caisse et sur la page Facebook de la Caisse. Les résultats seront également disponibles en Caisse.

Monsieur Cavanagh mentionne que la publication des résultats des votes mettra officiellement fin à l'assemblée générale annuelle, à moins d'un vote négatif, auquel cas le processus devra être repris une seconde fois.

6. ANNONCE CONCERNANT LA DIRECTION GÉNÉRALE

Monsieur Gilles Cavanagh invite Madame Andrée Côté à le rejoindre au lutrin afin de s'adresser à elle. Il annonce que Madame Côté quittera la Caisse pour la retraite en mai 2023 après 35 années de service au sein de Desjardins.

Madame Andrée Côté remercie Monsieur Cavanagh et s'adresse aux membres pour les remercier et annoncer sa retraite. Elle remercie les administrateurs, les gestionnaires, les employés et son adjointe. Elle souhaite du succès au nouveau directeur général, Monsieur Ken Henry.

Monsieur Gilles Cavanagh présente le nouveau directeur général de la Caisse, Monsieur Ken Henry, et lui souhaite la bienvenue.

Monsieur Ken Henry souligne la carrière de Madame Côté et s'adresse aux membres afin de se présenter.

7. TIRAGE DE PRIX DE PRÉSENCE

Madame Mary-Lou Nadeau présente le tirage des prix de présence, soit 20 prix de 100 \$ en argent qui seront tirés au hasard parmi les membres connectés en ligne à l'assemblée générale annuelle. Les participants doivent cliquer sur le bouton « Participer au tirage » et répondre à une question d'habileté mathématique.

Elle mentionne que les employés, les gestionnaires et les membres du conseil d'administration ne sont pas admissibles au concours, mais que leur conjoint(e) légal(e) ou de fait, ainsi que les personnes avec qui elles sont domiciliées, le sont.

Madame Nadeau informe les personnes présentes en ligne que le tirage aura lieu de façon informatisée le 10 avril 2023 à 10 h en présence de témoins dans les locaux de la caisse.

8. FIN DE LA RENCONTRE ET REMERCIEMENTS

Monsieur Cavanagh remercie les personnes présentes en ligne de leur participation et les remercie de leur confiance.

Le président félicite les administrateurs nouvellement élus.

Monsieur Cavanagh remercie les personnes qui l'accompagnent pour le bon déroulement de l'assemblée, ainsi que tous les administrateurs et tout le personnel de la Caisse pour leur engagement au quotidien pour toujours mieux servir les membres.

L'assemblée est temporairement suspendue jusqu'à l'obtention des résultats de la votation en différé.

9. PUBLICATION DES RÉSULTATS ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

À l'issue de la période de votation en différé auprès des membres, il y a eu 784 membres qui ont exercé leur droit de vote. Voici les résultats obtenus à l'égard de la proposition sur le partage des excédents annuels (ristournes).

Proposition sur la répartition des excédents annuels

95,54 % des membres ont voté en faveur de la recommandation.

La proposition est adoptée.

Gagnants des prix de présence

Les personnes gagnantes du tirage au sort des prix de présence parmi les membres connectés en ligne à l'assemblée générale annuelle sont les suivantes :

- Madame Camille Normandeau
- Madame Claire Routhier
- Monsieur Claude L Cyr
- Madame France Landry
- Monsieur Georges Audet
- Monsieur Guillaume Lapierre
- Madame Holly McColm
- Monsieur Jean-Christophe Leblanc
- Monsieur Jean-Philippe Morrissey
- Madame Juliette Fortin
- Madame Lise LeBlanc
- Madame Louiselle Godbout
- Monsieur Marc Bernard
- Madame Marguerite Cormier
- Madame Marie-Hélène Henry
- Monsieur Marius Audet
- Madame Monique Paquin
- Monsieur Paul-Émile Dubé
- Monsieur Sébastien Bujold
- Monsieur Sylvain Bourque

Levée de l'assemblée

Les résultats du vote en différé ayant été publiés sur le site Internet de la Caisse, l'assemblée générale est officiellement levée le 12 avril 2023 à 11h22.

Président : _____

Secrétaire : _____